

21. Janvier 1755.

1000. n. n. SARDINAM le Notaire de la marine Resident a la Nouvelle-  
 Orleans Province de la Louisiane, et les Tenors et après  
 Nommes Jauriquez fue Jeanne Lesieur Jean Baptiste Prudier  
 Chirurgien Licencié par le Roy au Port de la Batize de present  
 en cette ville, lequel par represente a eux mesmes et Conféré avec  
 Cyprien Royseau comptant de M<sup>r</sup>. Guillaume Sieur Curvieu  
 Sieur de Doulouqui com<sup>te</sup>. Gregoire general des Colonies françoises  
 de l'Amérique en Exerice l'année dernière mil sept cents cinquante  
 quatre pour les mains de son Commissaire en cette Colonie la somme  
 de mille livres, avec ordonné pour son appointement de la  
 dite année dernière en la dite quantité; De laquelle somme  
 de 1000<sup>l</sup>. Il s'en est vu en tout et bien payé et en argent et qu'il  
 mond Sieur Gregoire general des Colonies et tous autres;  
 fait et passé a la Nouvelle Orleans en la Cour de la marine  
 le 10<sup>me</sup> mil sept cents cinquante cinq le vingt un Janvier present  
 des Sieurs Jean Charles Cyprien et Jean Baptiste Prudier  
 Tenors Regis et assignés.

*J. Prudier*  
*J. Cyprien*  
*J. Prudier*  
*J. Cyprien*

Enregistré au Contrôle de la marine  
 a la Nouvelle Orleans le 27. octobre 1755.

*[Signature]*



Radier

1771



But y me (xix)

*[Faint, mostly illegible cursive handwriting covering the lower half of the page.]*